



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137654>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-137654**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental Haute-Vienne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22870851700989

**Ville** : Limoges

**Code postal** : 87000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 87

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_11918\\_1134676.html](https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11918_1134676.html)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Monsieur le Président

**Adresse mail du contact** : marches-demat@haute-vienne.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 555451010

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DC1 (lettre de candidature) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : DC2 (déclaration du candidat) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire.

Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 20/01/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Département

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Exploitation et maintenance de la base de données départementale de signalisation directionnelle et études de jalonnement

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 72322000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La signalisation de direction est établie dans un département conformément à un schéma directeur départemental, qui s'appuie sur le schéma directeur national approuvé par l'Etat pour les grandes liaisons dites " liaisons vertes ". En Haute-Vienne, il existe un schéma directeur départemental, actualisé en 2008 par l'Assemblée départementale. Les missions relatives à cette consultation consistent à mettre à jour la base de données départementale de signalisation directionnelle avec les modifications effectuées par le département de la Haute-Vienne, en vérifiant la conformité, le respect de la réglementation en vigueur, la cohérence des éléments et informations dans son ensemble, et autres. Le prestataire pourra aussi être amené à réaliser lui-même des études spécifiques, à la demande de l'acheteur public, comme par exemple, la création d'une déviation ou d'une zone de vélo route.

**Lieu principal d'exécution du marché :** sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximum est de 50 000 euros HT pour la période initiale. Ce montant sera identique pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière du motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour

respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Prix des prestations (jugée à partir du dossier test financier - étude de cas n°1) : 60 %, 2-Valeur technique (jugée à l'aide du mémoire technique et du dossier test technique - étude de cas n°2) : 40 %. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://cg87.e-marchespublics.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Rappel : en cas de doute sur une exigence du dossier de consultation, le candidat à un marché public est tenu d'interpeler l'acheteur dans les plus brefs délais. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Limoges - 2 Cours Bugeaud - 87000 LIMOGES - Courriel : [greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr). - Référé précontractuel: délai de 7 jours à compter de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la signature du contrat. - Référé contractuel: 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché. - Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir adjudicateur pour introduire un recours.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/12/2025**